

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017**

LE RELAIS DES BAMBINS

Association Loi 1901

*Siège social : Avenue du Docteur Rozies
83630 AUPS*

LE RELAIS DES BAMBINS
Association loi 1901
Siège social : AVENUE DU DOCTEUR ROZIES
83630 AUPS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Aux membres de l'Assemblée

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE RELAIS DES BAMBINS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LE RELAIS DES BAMBINS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

-vérification du caractère approprié et de leur correcte application des règles et méthodes comptables suivies par votre association.

-contrôle de cohérence et justification des produits.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association LE RELAIS DES BAMBINS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AVIGNON, le 29 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

FREDERIC ROGIER



Association LE RELAIS DES BAMBINS

37 Avenue Georges Clemenceau

83630 AUPS

COMPTES ANNUELS

APECA COMPTABILITE CONSEIL

233 Voie Georges Pompidou

83300 DRAGUIGNAN

04.98.10.66.66

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 392	2 392					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	22 993	21 110	1 883	1 102	781	70.87	
	Autres immobilisations corporelles	24 857	24 856	1	2 071	2 070	99.97	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	4		4	4				
Prêts								
Autres immobilisations financières	18		18	18				
Total I	50 264	48 358	1 906	3 195	1 289	40.36		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	4 734		4 734	1 015	3 719	366.37	
	Autres créances	49 149		49 149	43 284	5 865	13.55	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	149 721		149 721	147 317	2 404	1.63		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	203 604		203 604	191 616	11 988	6.26		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	253 868	48 358	205 509	194 811	10 698	5.49		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	154 063		156 697		2 634	1.68
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 000		2 634		4 634	175.93
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	156 063		154 063		2 000	1.30	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 896		6 350		454	7.16
	Dettes fiscales et sociales	43 492		34 078		9 414	27.62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	59		59			
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance			261		261	100.00
	Total IV	49 446		40 748		8 698	21.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	205 509		194 811		10 698	5.49

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

49 446 40 487

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	247 860		209 691		38 169	18.20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	151 441		154 370		2 929	1.90
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 709		4 115		1 406	34.18
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	21		2		19	965.00
Total I	402 032		368 178		33 854	9.19
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 353				1 353	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	59 891		58 507		1 384	2.37
Impôts, taxes et versements assimilés	7 949		11 194		3 245	28.99
Salaires et traitements	246 329		222 924		23 405	10.50
Charges sociales	82 328		76 416		5 912	7.74
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 683		2 374		309	13.03
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)			148		148	100.00
Total II	400 534		371 563		28 971	7.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 498		3 385		4 883	144.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		502		762	260	34.11
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		502		762	260	34.11
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				11	11	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI				11	11	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		502		751	249	33.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 000		2 634	4 634	175.93
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		402 534		368 940	33 594	9.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		400 534		371 574	28 960	7.79
Solde intermédiaire		2 000		2 634	4 634	175.93
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCÉDENTS OU DEFICITS		2 000		2 634	4 634	175.93

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 205 509.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 402 031.62 Euros et dégageant un excédent de 1 999.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 392		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 599		600
Installations générales agencements aménagements divers	18 436		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 420		
TOTAL	46 455		600
Autres titres immobilisés	4		
Prêts, autres immobilisations financières	18		
TOTAL	22		
TOTAL GENERAL	48 869		600

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 392	2 392
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			22 199	22 199
Installations générales agencements aménagements divers			18 436	18 436
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 420	6 420
TOTAL			47 055	47 055
Autres titres immobilisés			4	4
Prêts, autres immobilisations financières			18	18
TOTAL			22	22
TOTAL GENERAL			49 469	49 469

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 392			2 392
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 497	582		21 079
Installations générales agencements aménagements divers	16 681	1 754		18 436
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 104	316		6 420
TOTAL	43 282	2 652		45 935
TOTAL GENERAL	45 674	2 652		48 327

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	582				
Instal. générales agenc. aménag. divers	1 754				
Matériel de bureau informatique mobilier	316				
TOTAL	2 652				
TOTAL GENERAL	2 652				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18	18	
Autres créances clients	4 734	4 734	
Personnel et comptes rattachés	11	11	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	472	472	
Débiteurs divers	48 665	48 665	
TOTAL	53 900	53 900	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 896	5 896		
Personnel et comptes rattachés	21 982	21 982		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 541	21 541		
Autres impôts taxes et assimilés	5 471	5 471		
Autres dettes	59	59		
TOTAL	54 949	54 949		

Variation des fonds propres**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 140
Total	4 140

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 681
Dettes fiscales et sociales	30 790
Total	34 471